	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 septembre 2024	N° 2024-535

Convocation du 19 septembre 2024

Aujourd'hui jeudi 26 septembre 2024 à 14h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESKINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :


M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA
Mme Brigitte BLOCH à M. Didier CUGY
Mme Christine BONNEFOY à Mme Daphné GAUSSENS
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET
M. Fabien ROBERT à M. Nicolas FLORIAN

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Amandine BETES à Mme Typhaine CORNACCHIARI le 26 septembre
Mme Claudine BICHET à M. Alain GARNIER le 26 septembre
Mme Brigitte BLOCH à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 27 septembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 27 septembre
M. Olivier CAZAUX à M. Patrick PAPADATO le 26 septembre
Mme Camille CHOPLIN à M. Laurent GUILLEMIN le 26 septembre
Mme Béatrice DE FRANCOIS à Mme Andréa KISS le 27 septembre
Mme Anne-Eugénie GASPARD à Mme Andréa KISS le 26 septembre
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Anne LEPINE le 27 septembre
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI le 26 septembre
M. Pierre HURMIC à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH le 26 septembre
Mme Harmonie LECERF-MEUNIER à Mme Anne LEPINE le 26 septembre
M. Guillaume MARI à M. Bastien RIVIERES le 27 septembre
Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL le 26 septembre
M. Jérôme PESKINA à M. Eric CABRILLAT le 27 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN le 27 septembre
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPARD le 27 septembre
Mme Nadia SAADI à M. Guillaume MARI le 26 septembre
M. Serge TOURNERIE à M. Bruno FARENIAUX le 26 septembre

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 26 septembre 2024	Délibération
	ADG en charge du développement du territoire digital et connecté Direction de l'innovation et de l'aménagement numérique	N° 2024-535

Avenant n°16 à la DSP relative à la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunications à haut débit - Décision - Autorisation

Madame Delphine JAMET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le secteur d'activités de cette délégation étant en secteur concurrentiel, il est indispensable que le Déléataire puisse faire évoluer ses tarifs, pour rester compétitif, tout en préservant l'équilibre économique de la délégation.

Le présent avenant n°16 a pour objet de modifier le catalogue de services pour les offres de location de fourreaux en supprimant la redevance d'hébergement des boitiers BPE dans les chambres Inolia (redevance introduite dans l'avenant 15) et en réhaussant, en contrepartie, de 10% la redevance annuelle de location d'une liaison capacité fourreau.

Ainsi, un avenant n°16 au contrat de concession portant délégation de service public relatif à la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunications à haut débit, attribué à INOLIA par délibérations n° 2005/0996 du 16 décembre 2005 et n°2006/0587 du 21 juillet 2006, avec prise d'effet au 31 mars 2006 pour une durée de 20 ans, doit être adopté.

Ledit avenant est annexé à la présente délibération.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les articles L. 3135-1 6° et R. 3135-8 du Code de la Commande Publique,

VU les articles L1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU la délibération n°2005/0996 du 16 décembre 2005 approuvant le choix du délégataire et le contrat de concession portant délégation de service public relatif à la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunications à haut débit pour une durée de 20 ans,

VU le contrat de délégation de service public relatif à la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunications à haut débit signé le 9 mars 2006, complété par ses annexes,

VU la délibération n°2006/0587 du 21 juillet 2006 approuvant la substitution de la société dédiée INOLIA au signataire du contrat, soit la société LD Collectivités,

VU les avenants 1 à 15 modifiant le contrat initial,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE dans l'intérêt du développement de la métropole bordelaise, il est nécessaire d'offrir des services de communication électronique performants à des tarifs compétitifs pour le bon développement des entreprises,

CONSIDERANT QUE les dispositions proposées nécessitent l'approbation d'un avenant n°16 au contrat de délégation du service public consenti à INOLIA portant modification du catalogue de services pour les offres de location de fourreaux dudit contrat,

DECIDE

Article 1 : d'approuver l'avenant à la délégation de service public relative à la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunications à haut débit, annexé à la présente délibération pour permettre une meilleure compétitivité de l'offre du délégataire.

Article 2 : d'autoriser madame la Présidente ou son représentant dûment habilité à cet effet, à signer l'avenant ci-annexé, et à prendre toute mesure d'exécution s'y rapportant.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Monsieur MORISSET;

Contre : Monsieur POUTOU

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 septembre 2024

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 4 OCTOBRE 2024	Pour expédition conforme, par délégation, la Conseillère déléguée, Madame Delphine JAMET
DATE DE MISE EN LIGNE : 4 OCTOBRE 2024	